en quelque sorte par eux-mêmes, les progrès qu'ils font plus souvent autour de lui que la plus noire ingratitude chaque jour.

A ce mot se rattachent les qualités physiques et morales de l'instituteur. Au point de vue physique, il faut à l'instituteur une constitution saine et puissante, car la santé de celui qui dirige est la garantie de l'ordre. de la régularité, de la discipline et du progrès de l'école. Ajoutons que l'instituteur doit avoir une conformation régulière, des sens intacts, une certaine facilité d'élocution et un extérieur imposant. Ces différentes qualités ne dépendent pas toujours entièrement de l'instituteur : néanmoins, avec de la bonne volonté et des exercices appropriés, l'instituteur peut, jusqu'à un certain point, suppléer à ce que la nature lui a refusé.

Âu point de vue moral, l'instituteur fera preuve de toutes les qualités d'un homme essentiellement vertueux, et joindra en tout et partout l'exemple au précepte. Des son entrée en fonctions, il s'armera de beaucoup de dévouement et cherchera à résister aux tentations de la patience. Toutes ses leçons seront données sous l'influence d'une douceur sans faiblesse, d'une sévérité sans injustice, et il travaillera de bonne heure et sans cesse à prendre un ascendant complet sur les enfants, afin que le respect et la soumission devien-

nent chez eux une habitude.

L'instituteur doit être charitable, impartial et juste, afin de travailler pour le bien-être et le bonheur de ses élèves et d'acquérir la coutume de punir et de récompenser d'une manière uniforme et proportionnelle avec l'intention de bien ou de mal faire de la part des élèves.

La conduite de l'instituteur sera sans reproche. Mandataire des parents et chargé de former des hommes dignes de leurs familles et de la société, il doit s'entourer de cette bonne réputation qui lui mérite la confiance générale, et se pénétrer de l'idée qu'il doit échapper non-seulement aux reproches, mais encore aux soup-

L'instituteur doit avoir un sentiment profond de ses devoirs envers lui-même, les enfants, les autorités, la société et Dieu. Ce dernier point constitue l'application des préceptes qu'il communiquera en toutes circons-

tances à ses élèves.

Vouloir.

Il ne faut pas croire que le premier venu puisse enseigner. Pour s'acquitter convenablement du ministère de l'instituteur, la première et la plus dispensables des conditions est de se sentir appelé vers cette carrière, d'avoir du goût pour l'enseignement; en un mot, d'avoir une véritable vocation.

La personne qui se fait instituteur par spéculation, qui ne voit dans ces nobles fonctions qu'un gagne-pain machinal, un métier auquel son cœur ne prend aucune part, et son intelligence une fort médiocre seulement, cette personne, disons-nous, sera un mauvais instituteur. Il faut un homme dévoué, auquel une certaine instruction a suffi pour le convaincre de la nécessité et de la dignité de l'enseignement, et dont le cœur éclairé aspire à en faire connaître l'utilité et à en partager les bienfaits à une foule d'autres individus.

L'instituteur qui n'est pas animé de ces sentiments entrera en classe avec regret, et les heures qu'il y passera seront pour lui un véritable supplice; son apathie se communiquera aux élèves et bientôt maître et enfants s'ennuieront de concert, et ces derniers ne

feront que peu ou point de progrès.

Destiné à voir sa vie s'écouler dans un travail monotone, que le manque d'intelligence de certains élèves, la paresse et la distraction du plus grand nombre

de l'ignorance, l'instituteur succomberait infailliblement à sa tâche, s'il n'était soutenu par le sentiment profond de l'importance de ses fonctions, et si le plaisir d'avoir contribué pour quelque peu au bien-être général de la société n'était le digne salaire que lui procure sa conscience.

(S. A. MICHOEL, instituteur.)

## Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.—(Suite.)

Je vous ai montré, mes enfants, pourquoi, dans la construction de nos phrases, les mots sont en général disposés dans un ordre qui est toujours le même, le sujet de la proposition marchant en tête, le verbe venant ensuite et en dernier lieu l'attribut, quand l'attribut est distinct du verhe, ou bien le verbe attributif se plaçant après le sujet, et les dépendances de chacun des termes suivant immédiate-

ment le terme auquel elles se rapportent.

Cela est nécessaire, vous le savez maintenant, parce que nos mots n'ayant point une forme différente selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase, selon qu'ils sont employés comme sujets, comme attributs, comme compléments, ce rôle ne nous est indiqué que par la place qu'ils occupent; d'où il suit qu'il faut qu'ils occupent toujours la même place, la place qui leur est assignée dans la proposition par la succession logique des termes. J'ai ajouté que toutefois la langue française pouvait déroger à cette loi générale de la succession du sujet, du verbe et des compléments, soit dans certaines phrases de forme particulière, soit pour satisfaire à certains besoins de notre pensée.

Je suppose, par exemple, que je vous dise: "Vous attendiez votre frère; est-il venu?" Analysez la seconde proposition: est-il venu? contenue dans cette phrase, et vous verrez que le mot il qui remplace votre frère, et qui est le sujet, se trouve, placé après le verbe, contrairement à l'ordre général que nous avons indiqué, et qui veut que le verbe soit placé après le sujet. En faisant d'autres phrases de ce genre, c'est-à-dire dans lesquelles vous demanderez quelque chose, il vous sera facile de constater que, toutes les fois que, donnant à votre pensée une forme interrogative, vous aurez à désigner le sujet de la proposition, non par le mot même qui exprime son nom, ce mot ayant été employé dans une proposition précédente, mais par un mot qui le représente, vous aurez dû placer ce mot après le verbe : "L'heure avance, Lucien; savez-rous votre leçon?" "Vous avez salué ces personnes : sont-elles de votre famille?"

Vous remarquerez même que, quand la phrase marque question, interrogation, le sujet fût-il exprime avant le verbe, on place encore après le verbe un mot qui rappelle le sujet et qui en tient la place, ct que l'emploi de ce mot est précisément ce qui indique qu'il y a question, interrogation: "Vos maîtres sont-ils contents?" Le

temps de la moisson est il proche?'

Voilà donc certains cas où le sujet se place après le verbe. Il y en a d'autres où le verbe se place après le complément, par exemple, quand le complément est un de ces mots que nous venons de rencontrer tout à l'heure, et qui tiennent lieu d'un autre mot prononcé ou écrit précédemment et indiquant par son nom une personne, un objet, une chose, etc. Ainsi, quand je dis: "Pierre est malheureux: Paul le maltraite, Paul le frappe, "ce mot le rappelle le mot Pierre, tient la place du mot Pierre: Paul le maltraite équivaut à Paul maltraite Pierre. Or, Pierre, complément de maltraite, se placerait après le verbe ; mais le, que je substitue à Pierre, se place avant. Il en scrait de môme de que, de se, de nous, de rous, etc.

Dans certaines phrases interrogatives, ce n'est pas seulement le

sujet qui se déplace, ainsi que nous l'auons vu, c'est aussi le complésujet qui se deplace, ainsi que nous l'auons vu, c'est aussi le complément direct ou indirect qui, au lieu de suivre le verbe, se met avant lui, quand ce complément marque lui-même l'interrogation, comme que, quoi, ou est accompagné d'un mot qui marque l'interrogation, comme quel, lequel, etc. "Quelle heure la pendule indique-t-elle?" La pendule indique quoi? une heure, et c'est cette heure que je demande. Ces mots: Quelle heure, sont le complément de indique; comme vous voyez, ils précèdent le verbe, et c'est l'emploi du mot quel en tête de la phrase, qui me fait voir que toute la phrase va quel en tête de la phrase, qui me fait voir que toute la phrase va être interrogative.

Dans ces sortes de phrases, il arrive souvent que l'ordre ordinaire des mots est complètement interverti, que, tandis que le complément, qu'on place ordinairement à la fin de la phrase, est mis au commenla paresse et la distraction du plus grand nombre cement, le sujet, qui ordinairement marche en tête, est le dernier rendent plus pénible encore ; destiné à ne rencontrer le mot exprimé : " Que fait Philippe ? " " A quoi pensez-vous ? "